considérables qu'elles étaient en considérant les désavantages de sa position, n'ont pas paru suffisantes pour faire valoir cette grande contrée? Eh! bien, l'une des résolutions du projet déposé dovant la chambre a trait à cette question, et c'est mon avis que l'un des premiers devoirs du gouvernement général des provinces unies sera de prendre les moyens d'ouvrir et de développer cette vaste région, et d'en faire au lieu d'un fardeau une source de force et de richesse pour nous et pour la métropole. [Ecoutez! écoutez!] Envisageant maintenant toute la question des dépenses, je dis qu'en opposant aux avantages d'une confédération une perte de trois ou quatre cent mille plastres, la chambre agira sagement en se demandant si le peuple de cette province ne préfèrerait pas accepter la confédération, lorsqu'il lui en coûtera comparativement si peu, et s'il ne comprendra pas qu'un projet qui lui donnera un million de concitoyens de plus ne doit pas l'emporter de beaucoup sur n'importe quelle mince considération pécuniaire de ce genre. (Ecoutes! écoutes!) Non, la chambre, je l'espère, ne permetta pas qu'on envisage la question à un point de vue aussi étroit, aussi rétréci; elle se rappellera, au contraire, combien le peuple désire voir les ressources du pays atteindre le plus grand développement possible. Efforçons - nous, par cette grande mesure, d'ouvrir une carrière plus vaste à l'industrie et à l'intelligence de notre population,-et d'offrir à son ambition des motifs plus nobles, plus dignes ; gardons-nous bien de rejeter ce projet avec la perspective brillante d'avenir qu'il ouvre à notre jeuneme, et avec le but plus noble qu'il offre à l'émulation de nos hommes publics. Ne l'écartons pas sur des questions de détail, mais au contraire jugeons-le d'après ses divers mérites ;-et ne perdons pas de vue les grands avantages que présente l'union par cela seul que nous pourrons y rencontrer des défauts qui peuvent blesser notre susceptibilité personnelle. Espérons que ce projet, tout défectueux qu'il peut être, préparera, avec l'appui de la Providence, un heureux avenir à ce pays, et qu'il fera disparaître en outre les maux et les dissentions funestes qui affligent le Canada depuis dix ans et qui ont menacé de nous précipiter dans la discorde et la confusion la plus désastreuse. (Applaudissements.) Cette dernière considération seule ne suffitelle pas pour disposer la chambre en faveur de la mesure? J'engagerai donc la législature et le peuple à se montrer indulgents

pour les auteurs de ce projet, et à discuter de bonne foi ce résultat de leurs travaux, afin de ne pas égarer l'esprit public dans l'étude de la question. Non; il n'en sera pas ainsi;—la chambre envisagera avec franchise et sans parti pris la mesure comme un moyen suprême d'arracher le pays à un pénible état de choses, et l'étudiera avec ce calme et cette considération qui sont dus, non aux arguments du gouvernement, trop faibles sans doute pour faire valoir l'importance d'une question aussi vitale, mais à la nécessité où se trouve le pays de jouir enfin d'une ère de prospérité, de paix et de bonheur. (Longs applaudissements.)

Sur motion de l'hon. M. BROWN, les

débats sont ajournés.

CONSEIL LEGISLATIF.

MERCREDI, 8 février 1865.

L'Hon. M. ROSS reprend le débat : Les hons. membres se rappellent qu'hier soir j'ai fait une motion d'ajournement avec l'intention de répondre aux observations de l'hon. membre pour la division de Niagara, [l'hon. M. CURRIE], qui a cu la parole pendant la plus grande partie de la séance d'hier. L'hon, membre a fait un discours trèsremarquable du commencement à la fin. Il a commencé par oiter quelques passages du premier discours qu'il fit en cette chambre, il y a deux ans, et dans lequel il approuvait fortement le principe de la confédération entre le Canada et les provinces maritimes; hier, encore, il a formulé de la façon la plus énergique son approbation du projet. Mais certaines parties de son discours auraient pu faire dire à ceux qui l'ont d'abord compté parmi les partisans et les amis du projet : " mon Dieu! délivrez-nous de nos âmis." (Ecoutez! écoutez!) Il a fait usage d'un singulier argument que je résume ainsi: -- décréditant tour-à-tour les provinces maritimes et le Canada il a cherché à nous prouver que nous faisons une très-mauvaise affaire en unissant notre destinée aux leurs, tandis que les provinces avaient bien tort de rechercher notre alliance puisque nous sommes à la veille d'une banqueroute. [Rires!] Pour répondre à l'hon. membre il suffirait de prendre certaines parties de son discours, de les mettre en regard et de lui faire voir